

Le développement de la finance islamique en France : Enjeux et perspectives à court et moyen terme

Remerciements à M. JP LARAMEE et à la M. Saleh BARK AL TAYAR de la CHAMBRE FRANCO-ARABE

Au plan général, la mise en place de solutions d'épargne et la recherche de modes de financements charia compatibles participent d'une meilleure connaissance des principes éthiques issus du Coran. Comme l'indiquait M. Jean ARTUIS au Sénat au mois de mai dernier, le poids économique et social grandissant du monde musulman suscite intérêt et convoitises. S'investir dans une dynamique de compétitivité en Finance islamique se doit d'être soutenu par des initiatives concrètes.

Grâce à une collaboration étroite entre acteurs économiques, savants religieux locaux et internationaux, et experts de la structuration, la BFC-SG a été, le 29 février dernier, à l'origine du premier appel public à l'épargne en Finance islamique validé par l'AMF. Dans un contexte de marchés des plus délicats, 15.7 M€ ont été collectés sur "Shariah Liquidité", support de gestion de trésorerie court terme au fonctionnement transparent souvent décrit comme un substitut idéal aux placements traditionnels assis sur l'intérêt en zone euro. Accessible à partir de 10.000 €, ce support de trésorerie a séduit entreprises, associations et particuliers via des comptes titres classiques ou sur le premier contrat d'assurance vie 100% charia compatible. De l'expérience à la BFC-SG, nous retiendrons quatre points essentiels et utiles pour nourrir une approche concrète des perspectives et enjeux de ce marché à court et moyen terme :

- La nécessité de la labellisation des supports par un ou plusieurs Comités de spécialistes :

Il est important de souligner le rôle déterminant du comité de spécialistes qui a validé à La Réunion la conformité de ces produits après une année de collaboration active aux côtés de la banque. De ce point de vue, l'initiative de la BFC-SG aura permis de mettre au jour les compétences du premier « Shariah board » en France. Garants de l'éthique, les docteurs de l'islam engagent ainsi leur réputation au plan national ou international : les clients sont dès lors assurés du respect des principes éthiques issus du Coran tant dans la construction que dans le fonctionnement des supports proposés. L'expression d'un point de vue indépendant sur le caractère charia compatible d'une solution de placement ou de financement nous semble primordial tant au niveau local qu'au plan international afin d'éviter les dérives opportunistes que pourraient constituer par exemple des supports « Shariah like » moins coûteux sur un marché naissant plein de promesses.

En bref, si la finance islamique veut s'inscrire dans une logique de développement durable, tout produit « Shariah compliant » doit être au centre d'un dispositif de construction qualitatif et éthique scrupuleux des préceptes inhérents à la Charia, contrôlé périodiquement par les érudits religieux locaux et internationaux chargés de les labelliser en toute indépendance.

- La conjugaison de l'Éthique et du profit pour les souscripteurs :

Il est absolument fondamental de retenir que les acteurs de cette réussite sont des clients musulmans généralement d'une érudition supérieure à la moyenne qui ont fait le choix d'un support de trésorerie dont la rémunération est réputée par avance sensiblement inférieure aux placements monétaires ou autres dépôts à terme traditionnels qui utilisent l'intérêt.

Aux rémunérations issues de l'intérêt, nos clients ont préféré privilégier la dimension éthique de l'investissement, et marquer leur volonté de vivre au quotidien un islam moderne et tolérant au sein d'une banque traditionnelle. Les musulmans rencontrés approuvent les solutions proposées pour deux raisons majeures qui touchent soit à la simple dimension éthique de nos produits, soit au respect strict des principes fondamentaux inscrits dans le Coran.

- Le renforcement de l'image de professionnalisme et de banque innovante :

Au plan local, l'initiative de la BFC est souvent présentée comme un outil d'intégration et de cohésion sociale. Chacun des investisseurs potentiels confirme l'effet intégrateur de ce type de produit, et la reconnaissance du droit à la différence que représente la distribution d'un produit charia compatible proposée par une banque traditionnelle. Il est à noter le renforcement de l'image de banque innovante et citoyenne de notre établissement, sans qu'aucun turnover de la clientèle non musulmane n'ait été relevé.

Au-delà de la Réunion, cette initiative constitue également désormais un effet de signal significatif eues égard aux marques d'intérêt reçues d'Afrique du Nord, d'un pays du Golfe persique, en complément de celles importantes reçues du territoire national. Lors de son intervention au Sénat, M. Anouar HASSOUNE a évoqué un « effet de signal » dont nous avons pu dresser le constat au niveau de notre établissement. Les musulmans français nous indiquent vivre la mise à disposition de solutions charia compatibles par une banque française traditionnelle comme un rééquilibrage de leur image. Dans ce contexte, les français musulmans représentent un atout compétitif et probablement décisif pour implémenter une offre crédible de produits charia compatibles. Français à part entière, ils ont à cœur de véhiculer concomitamment l'image convenable et apaisée de l'islam de France et celle du professionnalisme national en cette matière au-delà de nos frontières.

- Les principaux axes de progrès :

Les souscripteurs étaient majoritairement en quête d'un support charia compatible simple et transparent. Les principes de disponibilité et de rémunération recherchés étaient comparables à ceux du livret A. La grande qualité des équipes de gestion

de SGAM AI conduites par Vincent LAUWICK à Londres a permis une liquidité quotidienne du produit pour les investisseurs mais avec une quotité minimale fixée à 10.000 € excluant de fait une partie des souscripteurs potentiels Le Shariah board français nous encourage à démocratiser davantage encore notre support et nous nous espérons de nouvelles avancées dans un proche avenir avec très probablement le lancement de la seconde tranche du Shariah liquidité en euros dans le cadre d'un nouvel appel public à l'épargne.

Par ailleurs, nous travaillons également à la mise au point de modes de financement charia compatible. Le portage d'actifs immobiliers par les banques traditionnelles selon des principes de crédit bail ou de vente à tempérament apparaît inconcevable dans l'environnement que nous connaissons. Si l'accession à la propriété immobilière portée par les banques s'avère délicate, deux solutions pourraient être approfondies : soit le portage de l'Etat bailleur de tous ceux qui souhaitent accéder à la propriété sur des horizons longs, soit la création d'une société de caution mutuelle dédiée et capitalisée par l'Etat, les banques et d'éventuels actionnaires privés. Dans chacun des cas, des adaptations du cadre juridique et réglementaire devraient intervenir pour faciliter les montages charia compatibles (TVA, droits de mutation, droits d'enregistrement). Des problématiques comparables se posent en matière de financement de biens de consommation courante.

Perspectives et enjeux :

La qualité des sociétés de gestion en France doit inciter chacun à mesurer l'opportunité que peut représenter la Finance islamique pour faire de la banque française une industrie attractive en matière de produits éthiques pour les pays à forte densité de population musulmane et s'ériger ainsi en contrepoids crédibles d'autres places financières.

L'Europe de la gestion est aujourd'hui en panne d'argent frais ; l'épargne mondiale n'est pas là où se situent les centres de décision : outre les réformes liées à la titrisation, aux paradis fiscaux, aux principes de Santiago relatifs aux règles de transparence des fonds souverains, la concrétisation par l'innovation de besoins réellement exprimés par les investisseurs finaux demeure la clé de voûte d'une architecture rentable et durable du « charia compatible » (Moudharaba / distribution de Sukuk). On peut ajouter ici que les fonds souverains seront toujours redevables envers la collectivité qu'ils représentent de la rentabilité mais aussi de la dimension éthique des investissements réalisés en leurs noms.

On a parfois tendance à opposer la finance conventionnelle et la finance islamique. Suite à notre expérience concrète, il nous semble préférable de penser que les clients musulmans, du particulier à l'Organisation Non Gouvernementale, sont sensibles aux mêmes arguments que ceux défendus par les promoteurs de finance traditionnelle orientée vers les investissements éthiques socialement responsables ou dits de développement durable.

La Finance islamique est un reflet du décentrement du capitalisme mondial. Deux particularités majeures lui donnent un crédit à part entière aujourd'hui : la recherche de gains fondés sur un capitalisme productif exclusif de certaines activités, et la transparence pour chacun des investisseurs sur les principes de fonctionnement de ses investissements qui excluent les pratiques spéculatives au profit de la seule rentabilité économique.

Outre les règles de transparence sur la nature des investissements et des risques associés (absence de spéculation), celles régissant les principes de partage des profits et des pertes renforcent cette dimension éthique.

Si la rentabilité demeure un pilier majeur fondateur de la décision finale de tout investisseur, celle-ci sera recherchée en lien avec des notions de justice et de participation à des projets économiquement viables liés à l'économie réelle.

En conclusion, la finance islamique est liée à des principes éthiques qui prônent le sens de l'équité, la redistribution des richesses, l'enrichissement consécutif à un investissement productif liée à une activité légitime (notion de ressources affectées exclusivement à l'investissement dédié). Les principes de la finance islamique en font donc un outil de développement équitable éthique et solidaire, même si son avenir réside également dans la compétitivité des supports financiers proposés.

Le principe de l'investissement islamique en relais ou substitut du concept de la banque industrie devient dans le contexte actuel de crédit potentiellement plus rare particulièrement crédible voire souhaitable ; l'expérience de pionnier de la Banque Française Commerciale filiale de la SGHFM a démontré que la finance islamique pourrait sans heurts se positionner sur les linéaires de la banque de réseau traditionnelle. La banque islamique en tant que telle n'apparaît donc plus désormais à mon sens comme la panacée pour assurer une circulation optimale des capitaux et des investissements dans un univers bancaire mondialisé.

Finance islamique et conventionnelle ne se font pas concurrence, l'une n'est pas l'alternative de l'autre. Au jour où guider la main invisible du marché apparaît nécessaire, mesurer économiquement et socialement les projets des entreprises avant d'y investir devient essentiel pour attirer à nouveau des capitaux vers des investissements productifs lisibles car plus simples et plus transparents, et promouvoir ainsi une nouvelle finance charia compatible réellement contributive au développement durable.



Jérôme de Presnes.